

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :	Ingénieur Sobriété Hydrique
Poste occupé par :	
Grade détenu :	Catégorie A
Pôle :	Environnement et équipements publics
Direction de rattachement :	Direction du Cycle de l'Eau
Service :	Eau Potable

Missions	
<u>Situation hiérarchique :</u>	Sous l'autorité du Responsable service eau potable
<u>Activités principales :</u>	Dans un contexte de changement climatique, de raréfaction des ressources en eau et de renforcement des obligations de performance environnementale, la CUA souhaite renforcer sa stratégie de gestion durable de la ressource en eau potable. À ce titre, un poste d'Ingénieur Sobriété Hydrique est créé pour piloter, coordonner et mettre en œuvre les actions en faveur de la réduction des consommations, de la lutte contre les pertes et de l'optimisation de l'usage de la ressource en eau. 1) Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de sobriété hydrique : a. Concevoir une stratégie territoriale de sobriété hydrique, en cohérence avec le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGSSE), les SAGE et les orientations nationales. b. Définir les indicateurs de suivi et les objectifs de réduction des consommations. c. Contribuer à l'élaboration de plans d'actions pluriannuels. d. Suivi des engagements contractuels en termes de sobriété dans la Délégation de Service Public. 2) Analyse et optimisation des consommations, particulièrement des gros consommateurs actuels et futurs : a. Réaliser des diagnostics de consommation d'eau (réseaux, bâtiments publics, équipements, usages agricoles/industriels ...). b. Identifier les gisements d'économies d'eau par catégories d'utilisateurs. c. Participer au développement économique du territoire en veillant à l'efficacité hydrique des nouvelles entreprises. d. Proposer et suivre des actions correctives (équipements économes, systèmes de télérelève, sensibilisation, recyclage d'eaux de process, réutilisation d'eau non potable...). 3) Lutte contre les pertes en réseau : a. Participer au diagnostic et à la réduction des pertes en réseau : sectorisation, détection de fuites, priorisation des renouvellements. b. Suivre les indicateurs de performance (rendement de réseau, volumes non facturés...).

	c. Collaborer avec le délégataire pour améliorer l'efficacité des réseaux. 4) Sensibilisation et accompagnement des usagers : a. Contribuer aux campagnes de communication et d'éducation à la sobriété (habitants, scolaires, entreprises). b. Accompagner les usagers publics (écoles, équipements sportifs, services municipaux) dans l'optimisation de leur consommation. c. Développer des partenariats avec les acteurs locaux (agriculteurs, bailleurs, industriels...). 5) Veille réglementaire, technique et innovation : a. Assurer une veille sur les bonnes pratiques, solutions techniques innovantes et financements mobilisables (Agence de l'Eau, ADEME...). b. Participer à des groupes de travail régionaux ou nationaux sur la gestion durable de l'eau. c. Suivre et synthétiser les évolutions réglementaires en particulier en matière de réutilisation d'eaux impropres à la consommation humaine.
<u>Conditions d'exercice des missions :</u>	• Travail à effectuer en partie en extérieur
<u>Contraintes spécifiques :</u>	
<u>Autonomie et responsabilités :</u>	• Large autonomie dans l'organisation de son travail

PROFIL	
<u>Connaissances de base :</u>	• Connaissances en hydraulique, gestion de l'eau potable et des réseaux. • Réglementation en matière d'eau potable, environnement et transition écologique. • Méthodes de diagnostic et d'audit technique. • Maîtrise des outils numériques (suite Office 365, ...). • Titulaire du permis B indispensable.
<u>Savoir-faire :</u>	• Analyse et interprétation de données techniques et de consommation. • Conduite de projets transversaux, animation de réunions. • Rédaction de rapports, de notes de synthèse et de documents stratégiques.
<u>Savoir-être :</u>	• Esprit d'analyse et de synthèse. • Autonomie, rigueur, esprit d'initiative. • Qualités relationnelles et pédagogiques. • Sens du service public.

<u>Relations professionnelles plus fréquentes :</u>	• Services techniques, service bâtiment, service développement durable. • Exploitants. • Agence de l'Eau, DDTM, ARS, partenaires institutionnels. • Usagers, associations, acteurs économiques.
---	--